

La question des bâtiments de l'Université de Liège

Lorsque j'ai commencé mon enseignement à l'Université, à une époque guère éloignée, on dénonçait la grande détresse de l'enseignement supérieur en Belgique. Les efforts multiples et très souvent brillants qui ont été déployés depuis lors, c'est-à-dire dans des temps assez récents, n'ont pas fondamentalement modifié cette situation et ne permettent pas de trêve dans le combat pour assurer à l'enseignement supérieur en Belgique la situation qu'exigent l'intérêt national et l'avenir de cette petite partie du monde.

Il suffit pour s'en rendre compte de considérer l'énumération des problèmes qui se posent d'une manière urgente à divers points de vue. Encore en écarterai-je ceux qui se situent sur le plan international. Non parce qu'ils sont dénués d'importance, non parce qu'ils m'éloignent de mon sujet. Au contraire, car je suis d'avis que la participation de la Belgique à l'organisation universitaire internationale postule que la situation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique soit d'abord portée à sa condition la plus élevée, la meilleure.

Certains des problèmes qui se posent pour atteindre à ce niveau sont communs à toutes les Universités, officielles et libres. Ce sont par exemple : l'assouplissement et la réforme des programmes; l'établissement de relations appropriées entre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, par l'organisation de cadres scientifiques souples, suffisants et adéquats, assurant une carrière honorable aux chercheurs consciencieux et réservant les postes de direction ou d'enseignement les plus élevés aux plus distingués; l'étude d'un statut des étudiants tendant à la sélection des mieux doués et leur assurant des conditions et une sécurité sociales suffisantes, avec les corollaires de l'examen médical, des épreuves de sélection, du service militaire ou national, des obligations post-universitaires éventuelles, etc.; l'organisation de la participation, actuellement inexistante, des Universités et des établissements de recherche scientifique à la défense nationale militaire, civile et économique; et d'autres moins généraux ou épisodiques, tels que le régime des hôpitaux universitaires, l'aide aux étudiants étrangers réfugiés, etc.

Je ne crois pas être compétent pour évoquer ici les problèmes communs ou particuliers éventuellement propres aux Universités libres. Les Universités de l'État ont certains problèmes communs, tels celui d'une autonomie relative et la revalorisation de leur patrimoine, pour ne citer que les principaux et ne pas se perdre dans les détails quotidiens. Elles ont sans doute aussi leurs problèmes particuliers et pour l'Université de Liège il en est un essentiel, d'ailleurs invétéré et devenu irritant, celui des bâtiments universitaires.

Certes, comme je le disais aux étudiants dans l'allocution que je leur adressais le 30 septembre dernier lors de la séance de rentrée académique : « des laboratoires, des bibliothèques, des instituts et des assemblées de savants ne font pas une Université, tandis qu'une communauté d'étudiants forme une Université, même lorsque ses moyens matériels sont réduits ou précaires. Ainsi l'essence de l'Université est surtout en esprit : l'esprit de la perpétuation et du développement de la connaissance, la course du flambeau. C'est ce qui fait sa grandeur, c'est ce qu'il faut cultiver et honorer avant tout ».

Et en effet, l'Université de Liège n'a cessé de remplir sa mission de haut enseignement et de contribution à l'avancement de la science et de ses applications d'une manière qui lui confère une réputation enviable et une situation très honorable parmi les établissements similaires belges et étrangers. Elle le doit à ses étudiants, à ses collaborateurs scientifiques et à ses maîtres, qui ont tous acquis de grands mérites à avoir suivi sans décrocher ou même en les devançant parfois, l'évolution et le progrès rapides de toutes les sciences, et ce dans des conditions souvent peu favorables. Ainsi donc la qualité du facteur humain l'emporte d'une manière signalée sur l'insuffisance du facteur matériel. Comme l'écrivait, il y a peu d'années, mon collègue M. Marcel Florkin dans un rapport sur un projet de réforme de l'agrégation de l'enseignement supérieur, reproduisant la réponse de Guillaume Budé à François I^{er} : « Sire, il nous faut d'abord construire cette maison en hommes ». En cette matière du moins, l'Université de Liège est bien construite.

Mais il y a des limites à l'insuffisance, à la pénurie ou à la vétusté des bâtiments, au-delà desquelles l'effort universitaire est entravé à ce point qu'il devient inhumain et s'accompagne d'amertume. Ce point a été atteint pour divers services depuis un demi-siècle et il l'est actuellement pour certaines disciplines d'une manière inégalée jusqu'à ce jour.

Sans doute, la situation géographique de Liège en rapport avec les événements des deux grandes guerres a-t-elle contribué beaucoup à cette grave situation; mais qui ne voit qu'elle entraîne d'autre part une complication morale qui rend irritante la prolongation du désordre? Sans doute aussi, un certain effort coordonné a été fait au cours de ce demi-siècle, mais il a été suivi d'une période incohérente qui aboutit à la situation actuelle, particulièrement grave par l'étendue du mal soudain révélée et par l'importance exceptionnelle

des moyens requis, tant au point de vue financier que technique, en regards desquels, comme l'écrivait déjà il y a 20 ans M. l'Administrateur-Inspecteur M. Dehalu, dans ce même organe de l'Association des Amis de l'Université de Liège : « nous sommes peu organisés pour aborder l'étude de questions de cette importance ».

* * *

Je ne referai pas ici l'historique de la question, qui a son origine en deçà du début de ce siècle. Mes lecteurs voudront bien se rapporter à l'étude précitée de M. Dehalu, parue dans les fascicules de janvier, d'avril et de juillet 1930 du Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège, sous le titre : « Les Nouveaux Instituts de la Faculté technique et les aménagements du bâtiment principal de l'Université de Liège ». Qu'il me soit permis d'évoquer à ce sujet un souvenir personnel. Lors du premier entretien que j'eus, en 1924, avec M. Dehalu antérieurement à ma nomination de professeur à l'Université de Liège, une des questions dont il m'entretint en premier lieu et avec le plus d'insistance fut celle des projets de nouvelles constructions pour l'Université, tellement à cette époque déjà elle dominait toutes les autres. Tellement aussi elle préoccupait mon honorable interlocuteur qui y consacra inlassablement ses efforts, avec les résultats que l'on sait. Qu'on me permette aussi de faire remarquer que la fin du titre de l'étude précitée de M. Dehalu est relative aux *aménagements du bâtiment principal de l'Université de Liège*. C'est qu'en effet, et cela est, je pense, très peu connu, le programme des travaux commencés en 1930 comportait l'appropriation et l'amélioration des bâtiments de la Place du XX-Août, après que les nouveaux Instituts du Val-Benoît auraient été occupés par certains services antérieurement mal installés dans le bâtiment principal. Ces aménagements ne concernaient pas seulement les locaux ainsi rendus disponibles, mais aussi les autres, y compris la Bibliothèque centrale. Si ce programme avait été suivi, l'Université n'aurait pas connu les tribulations extravagantes de la Bibliothèque centrale ni certains inconvénients de la situation actuelle; le bâtiment à front de la Place Cockerill n'aurait pas été démoli. L'abandon de ce projet, dont découle en grande partie l'acuité de la situation actuelle, est une conséquence d'incidents survenus à propos des travaux de construction des nouveaux Instituts du Val-Benoît, qui ont été préjudiciables à l'Université de Liège au moins dans cette mesure.

* * *

La situation actuelle est défavorable sur toute la ligne et la réalisation incomplète du programme des travaux du Val-Benoît a entraîné elle-même de nouveaux inconvénients. La dispersion des cours des élèves-ingénieurs entre le bâtiment central, l'Institut

Montefiore et les Instituts du Val-Benoît, ces derniers très éloignés des deux autres, oblige les étudiants à des déplacements fatigants et précipités qui troublent beaucoup l'ordre des études, au détriment de l'assiduité, de la santé et du temps des étudiants, ce qui contribue beaucoup au surmenage dont on se plaint tant actuellement. Cette situation s'est étendue récemment aux étudiants de la candidature d'ingénieur, dont certains cours et travaux se donnent actuellement à l'Institut du Génie Civil, dont le projet n'a d'ailleurs jamais prévu une telle utilisation. Elle contrevient même totalement aux principes énoncés dans l'étude de M. Dehalu, qui prévoit la stricte séparation des cours généraux de ceux auxquels sont attachés des laboratoires. Aussi les services auxquels l'Institut du Génie Civil était réservé d'après le projet initial en ressentent-ils réellement les inconvénients.

Les Facultés des Sciences appliquées et des Sciences sont donc loin d'être dans une situation satisfaisante. Les laboratoires de Chimie générale sont insuffisants, vétustes, mal ventilés et insalubres de ce fait. Leur situation n'est sans doute pas comparable à celle des laboratoires de Métallurgie d'avant 1930, qui furent cause de la mort par intoxication d'un assistant. Néanmoins, leur remplacement par des laboratoires plus grands et modernes est urgent. Le vieil Institut de Physique est vraiment suranné et excessivement insuffisant.

Si l'Institut de Botanique, contigu au Jardin Botanique, ne donne pas lieu à des réclamations très instantes, encore que l'abandon de l'Institut de Pharmacie soit attendu avec impatience pour l'agrandir, par contre l'Institut de Zoologie, qui paraît un des meilleurs bâtiments de l'Université de Liège et est un des plus récents, est néanmoins devenu tout à fait insuffisant. Le grand auditoire a une capacité inférieure à la moitié du nombre des étudiants inscrits actuellement en première année de candidature en sciences naturelles, ce qui perturbe l'enseignement à un point qui astreint le titulaire à des charges insupportables. Les installations de laboratoires sont aussi devenues insuffisantes dans la même mesure en ce qui concerne l'enseignement et ne sont plus up-to-date en ce qui concerne la recherche. Cependant, ce bâtiment relativement moderne permet les agrandissements et les modifications nécessaires.

Les bâtiments qui abritent l'ensemble des services relatifs aux études médicales, candidature et doctorat, sont dispersés, insuffisants, vétustes, certains au point de menacer ruine (bâtiment de l'Institut d'Hygiène de la rue de Pitteurs), d'autres plus ou moins adaptés dans un bâtiment provisoire ancien d'un demi-siècle (ancien Institut provisoire de Mécanique du boulevard de la Constitution où sont installés un service et des laboratoires affectés à l'étude des antibiotiques, qui dépendent d'ailleurs du Ministère de la Santé publique et sont donc étrangers à l'Université).

La situation la plus complexe est celle de l'Hôpital universitaire de Bavière, d'ailleurs administré par l'Assistance publique de la

Ville de Liège. A l'exception de quelques pavillons neufs érigés par l'Assistance publique ou par l'Université, la plupart sont insuffisants non seulement par l'étendue mais aussi par la conception et l'installation surannées; d'autres sont vétustes à l'extrême. Cet ensemble de pavillons de qualités diverses, depuis les plus satisfaisants jusqu'aux moins appropriés, est déconcertant et donne ouverture à une politique incohérente. Un exemple illustrera ce que j'entends par là. Durant la guerre, une opportunité sembla se présenter d'entreprendre la construction d'un nouveau pavillon d'ophtalmologie, l'existant étant parmi ceux dont le remplacement s'imposait de toute nécessité et avec la plus grande urgence. Le Conseil supérieur d'Hygiène, réuni spécialement à cet effet, exprima l'avis que le projet de remplacement d'un seul pavillon était tout à fait insuffisant et qu'il fallait étudier le projet d'un hôpital entièrement neuf. Cet avis magistral a eu comme seul effet de prolonger de près de dix années l'état inadmissible du pavillon en question. Il m'est revenu qu'une situation analogue se développe actuellement à propos de la reconstruction du pavillon de Dermatologie, sinistré en 1944.

Quoi qu'il en soit, l'Hôpital universitaire de Bavière ne fait certes pas honneur à sa mission; dans beaucoup de ses parties, il n'est digne ni de l'Université ni d'une grande agglomération moderne, par exemple, dans ses services de chirurgie, de dermatologie, d'oto-rhino-laryngologie, sa salle d'autopsie, son dépôt mortuaire, etc. Aussi la question de son extension et de sa modernisation complète est-elle nettement posée par la Faculté de Médecine.

L'Institut de Pharmacie (qui relève de la même Faculté), actuellement contigu à l'Institut de Botanique et très éloigné des autres services de la Faculté de Médecine, est non seulement relativement aussi insuffisant que l'Institut de Zoologie, mais ses laboratoires sont aussi insalubres que ceux de Chimie générale. Son remplacement est certes urgent et doit trouver sa place dans le cadre de la transformation de l'Hôpital universitaire.

La Faculté de Droit, certains services de la Faculté de Philosophie et Lettres et d'autres de la Faculté des Sciences, sont installés plutôt mal que bien dans le bâtiment principal, tandis que les sections de philologie occupent un bâtiment pris en location et si vétuste qu'il a fallu partiellement l'étaçonner. Les collègues qui l'occupent, vivent dans l'espoir de le quitter pour réintégrer le bâtiment principal lorsque les services de chimie générale l'auront abandonné pour occuper un nouvel institut, dont il est impossible de prévoir actuellement la date d'achèvement (ni même la date de commencement).

L'École supérieure de Sciences commerciales et économiques, qui occupait anciennement un bâtiment à front de la Place Cockerill qui lui était réservé, ne dispose plus de locaux en propre depuis que ce bâtiment fut démoli avant qu'il ait été pourvu à son remplacement. Certes, cette construction était vétuste et exigeait une réfection

étendue, mais sa démolition ne s'imposait pas et fut une erreur. Cette erreur fut d'ailleurs entraînée par l'enchaînement d'erreurs que constituent les avatars du bâtiment de la Bibliothèque centrale.

Sa modernisation et son agrandissement avaient été prévus dans le même programme que la construction des nouveaux instituts du Val-Benoît. En 1933, des signes d'effondrement probable des colonnes soutenant le plancher du premier étage furent constatés et exigèrent un étançonnement provisoire immédiat. La raison de cet état de choses résidait non seulement dans la vétusté de la construction, mais surtout dans l'entassement excessif de livres sur le plancher du premier étage, par manque de place. Au lieu de hâter l'amélioration parfaitement possible et prévue, l'immeuble existant fut condamné et la construction d'une nouvelle bibliothèque fut décrétée, l'ancienne devant être évacuée. On décida d'abord en 1936 de procéder à un concours entre architectes pour le projet de la nouvelle bibliothèque. Un jury fut constitué et il ne s'est réuni qu'une seule fois. Car peu de temps après, il fut décidé qu'un projet serait établi par un architecte de l'Administration des Bâtiments du Ministère des Travaux publics à Liège. Ce projet fut dressé et approuvé, son emplacement étant fixé à front de la Place Cockerill, ce qui entraîna la destruction, en 1937, de l'immeuble occupé par l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques. Les travaux de fondation furent commencés en 1939 et furent interrompus par la guerre. Pendant l'occupation, le projet et l'emplacement prévus pour la nouvelle bibliothèque centrale furent l'objet des plus vives critiques et les travaux furent abandonnés. Ils n'ont pas encore été repris. Entre-temps, les livres et les collections de la Bibliothèque centrale furent dispersés et durent être déplacés des manières les moins souhaitables et le service fut exposé aux hasards et aux difficultés que l'on imagine. Finalement, en 1949, une solution provisoire pleine de bon sens était réalisée : l'ancien bâtiment de la Bibliothèque centrale avait simplement été consolidé, amélioré et modernisé, comme il eût fallu le faire d'emblée quinze ans plus tôt, en évitant de la sorte une abondance de dépenses et de difficultés superflues. Actuellement, l'installation de la Bibliothèque centrale, bien que modeste et non définitive, est probablement une des meilleures de l'Université. Et si le principe de l'aménagement du bâtiment central prévu en 1930 n'avait pas été abandonné, la même conclusion s'appliquerait actuellement à quelques autres parmi les services les plus mal installés de l'Université.

* * *

Ce qui précède n'établit pas seulement la situation catastrophique actuelle des bâtiments de l'Université de Liège, mais éclaire aussi sur les raisons de cette situation et sur les difficultés énormes d'y porter remède.

Non seulement, comme le constatait déjà M. l'Administrateur-Inspecteur M. Dehalu, « nous sommes peu organisés pour aborder l'étude de questions de cette importance », mais en outre l'Université n'est pas maîtresse de ses destinées. Elle est exposée aux effets des décisions les plus inconsidérées (telles que celles relatées ci-dessus concernant la Bibliothèque centrale et l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques) et aux effets de toutes les influences quelconques, sans aucune restriction.

Depuis peu d'années après la fin de la dernière guerre, on s'est beaucoup occupé dans des cercles très divers de la construction d'une nouvelle Université. Heureusement, l'on a tout de même bâti pendant ce temps : on a réparé les nombreux dommages causés par la guerre aux bâtiments existants, y compris les nouveaux Instituts du Val-Benoît, qui ont été particulièrement endommagés. Cependant, dans le but de favoriser la construction d'une nouvelle Université, le dessein avait été formé et énoncé d'abandonner ces bâtiments, ce qui aurait renouvelé à une échelle considérablement amplifiée l'erreur de 1936 relative à la Bibliothèque centrale et au bâtiment de la Place Cockerill. Heureusement, cette aberration a été cette fois évitée. En outre, certaines situations intenable ont été améliorées en première urgence, telle celle de la Bibliothèque centrale; des aménagements provisoires ont été exécutés pour des services nouveaux, tel celui des antibiotiques (par transformation de l'ancien Institut provisoire de Mécanique du Boulevard de la Constitution); des réfections dignes de l'Université ont été effectuées, telle celle de la Salle académique, qui était devenue imprésentable.

Ceci est l'effet d'une organisation dont je veux m'abstenir de faire la critique, parce qu'elle a le mérite d'exister et de produire ses effets et qu'en dehors d'elle, il n'y a rien que de l'illusion. Je ne doute pas que si elle peut exercer encore son action sans entraves pendant quelques années, même avec des crédits médiocres, nos collègues verront leurs conditions d'installation améliorées, d'une manière certes modeste et très éloignée des palais enchantés dont ont pu être flattés leur zèle pour la science et l'Université autant que leur imagination, mais qui leur permettra néanmoins d'enseigner et de travailler dans des conditions plus décentes qu'actuellement.

C'est que, pour la première fois depuis plus d'un siècle, un service technique organisé est chargé officiellement d'effectuer et assure effectivement les travaux d'entretien fondamental, de réparation et d'aménagement des bâtiments de l'Université de Liège : c'est la Direction de l'Administration des Bâtiments du Ministère des Travaux publics pour la Province de Liège. Il faut remarquer que cette action n'est pratiquement effective que depuis cinq années et que le service a été surchargé pendant cette période par les travaux exceptionnels de réparation des dommages de guerre, notamment des Instituts du Val-Benoît. Si l'on veut en outre

considérer que ce service a souffert et souffre encore d'une pénurie de personnel technique et qu'il n'a pas disposé de crédits très abondants, il faut lui rendre hommage et souhaiter, dans l'intérêt de l'Université, que son action continue à s'exercer pendant un nombre d'années suffisant pour porter remède aux situations les plus critiques. Ainsi sera mis fin à une politique du pire qui a été effectivement appliquée à l'Université et dont on a vu les effets en ce qui concerne la Bibliothèque centrale et l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques. Toutes les installations existantes étant indignes de survivre et condamnées, les abandonner à leur triste sort, voire les démolir; tout travail d'entretien ou d'amélioration est à rejeter, seule peut convenir une construction entièrement nouvelle et considérablement agrandie. On perd de vue dans cette politique la seule difficulté, mais qui est énorme, celle de faire la nouvelle construction. Et l'on arrive ainsi à la situation actuelle de l'Université de Liège.

L'action soutenue et systématique de l'organisation actuelle peut poursuivre l'amélioration des installations du bâtiment central, réaliser les agrandissements et les aménagements urgents de l'Institut de Zoologie, parer aux inconvénients les plus graves du pavillon de Chirurgie, peut-être même à ceux des laboratoires actuels de Chimie générale et de Pharmacie, en attendant que les nouveaux soient construits. Des études systématiques devraient aussi être entreprises pour pourvoir tous les bâtiments existants d'installations sanitaires suffisantes et répondant aux règles élémentaires de l'hygiène, ainsi que pour assurer une prévention et une protection suffisantes contre les incendies. Ceci est désormais du domaine du possible immédiat et l'action de l'Université doit d'autant plus s'exercer pour tirer de ce moyen tout ce qu'elle peut en obtenir, qu'elle souffre encore d'en avoir été privée pendant si longtemps. Ainsi peut-on espérer au cours des plus prochaines années une amélioration modeste et insuffisante certes, mais qui contrastera néanmoins singulièrement avec la décrépitude croissante que l'Université a connue depuis plus de quinze ans. Et éviter que l'on démolisse encore des immeubles avant d'avoir pourvu à leur remplacement.

* * *

La question désormais la plus difficile est celle des bâtiments neufs. Les difficultés sont énormes et elles sont partout, elles sont externes et internes. Sur ce point, il n'y a rien de changé depuis que, en 1930, M. l'Administrateur-Inspecteur M. Dehalu écrivait : « combien sont grandes, dans la situation actuelle des Universités de l'Etat, les difficultés à surmonter pour obtenir l'intervention des pouvoirs publics, même lorsqu'il s'agit d'agrandissements absolument indispensables, et d'autre part, combien nous sommes peu organisés pour aborder l'étude de questions de cette importance ».

La situation s'est même aggravée, car on n'envisageait pas, à l'époque où furent écrites ces lignes, de reconstruire presque toute l'Université, mais seulement de doter de nouveaux bâtiments une seule des cinq Facultés, programme qui ne put être réalisé qu'en partie.

Les difficultés externes proviennent de ce que l'Université n'est pas maîtresse de ses destinées. Ceci permet à tout le monde d'intervenir, avec les intentions les plus généreuses, dans un tel problème considéré comme public et ouvre la porte à une sorte de surenchère de projets, sans risques pour leurs auteurs, attendu que, selon l'adage bien connu, les conseillers ne sont pas les payeurs.

Ce qui fait que, il y a peu de mois, dans les premières semaines de mon rectorat, ayant eu l'occasion de parler au Ministre des Travaux publics en exercice du « projet » des nouvelles installations de l'Université, il me répondit ironiquement : « Lequel ? ». En fait, cette réponse provenait de ce que le Ministre n'avait pas encore été saisi du rapport d'une commission qui, sous le rectorat de mon honorable prédécesseur, avait été chargée de dissiper si possible cette première difficulté. C'est la méthode usuelle de nos gouvernements et de nos administrations, qui n'osent pas rencontrer de front les interventions embarrassantes, mais influentes, que de charger des commissions consultatives, formées elles aussi de personnes sans responsabilités directes dans la question mais également influentes, d'écarter les suggestions indésirables et de dégager les seules solutions possibles. Si l'on n'y parvient pas du premier coup, on fait se succéder le nombre de commissions nécessaires pour arriver au résultat acceptable. La méthode n'est guère expéditive. En l'occurrence, grâce à l'autorité des instances académiques qui ont habilement inspiré les travaux de la commission, le résultat a été atteint du premier coup et n'a demandé qu'un an. Pour ma part, je me rallie au principe du rapport de la commission qui a, sans enthousiasme j'en conviens (car les « projets » écartés étaient en un certain sens si magnifiques), adopté le schéma suivant considéré comme le seul possible (mais la politique n'est-elle pas l'art du possible ?) :

1) Aménagement du Bâtiment central de la Place du XX-Août pour les services administratifs et les Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit, avec leurs annexes, ainsi que la Bibliothèque centrale, à réédifier sur l'emplacement choisi en 1939.

2) Concentration au Val-Benoît de la Faculté des Sciences Appliquées et de certains cours de la candidature d'ingénieur, par la construction d'Instituts de Chimie, de Physique, de Sciences minérales et d'Electrotechnique.

3) Les autres services de la Faculté des Sciences seront établis dans de nouveaux instituts bâtis à Cointe, sur un terrain acquis, il y a peu d'années à l'initiative de M. le Sénateur Aug. Buisseret, alors Ministre de l'Instruction publique. Sauf l'Institut de Botanique qui restera là où il se trouve. Les bâtiments de l'Observatoire de

Cointe ne seront guère éloignés des nouveaux à édifier dans ce lieu-dit.

4) La Faculté de Médecine aura tous ses services concentrés près de l'Hôpital de Bavière, y compris l'Institut de Pharmacie, à la faveur de la cession de la Caserne Fonck et de l'expropriation de terrains voisins. Ces opérations immobilières sont en voie d'étude et doivent être réalisées en tout état de cause et dans le plus bref délai. L'armée américaine avait édifié un important hôpital dans les bâtiments de la Caserne Fonck; malheureusement, ces installations n'ont pas été conservées.

Ce programme comporte l'abandon de l'Institut Montefiore (rue Saint-Gilles), de l'Institut Van Beneden (quai Van Beneden) et de l'Institut Léon Fredericq (rue de Pitteurs) avec les bâtiments contigus de la même rue, ainsi que celui de divers immeubles loués.

Si je suis d'accord avec le principe de ce projet, qui conserve à l'Université une grande partie de sa physionomie historique, je dois cependant lui reconnaître un défaut, l'absence de toute évaluation. Cependant, il est possible de suppléer à cette omission, car la Commission a joint à son rapport un tableau des volumes bâtis *estimés nécessaires* pour les nouveaux bâtiments à construire. Le total s'élève à 1.500.000 m³ (non compris les Instituts de Zoologie et de Botanique ni le Home). Comme points de comparaison, j'indique que l'ensemble des nouveaux bâtiments existants du Val-Benoît totalise 280.000 m³. Cette comparaison montre l'échelle des nouveaux travaux dont la réalisation est envisagée par la commission. Ceci me permet d'estimer grossièrement la dépense à plus de 2 milliards de francs actuels (l'ensemble des travaux du Val-Benoît avec les services généraux et les aménagements des abords et l'équipement, jusqu'au mobilier compris, a entraîné une dépense d'environ 87 millions de francs d'avant la dernière guerre). Dans l'évaluation ci-dessus, je suis resté par intention dans la modération la plus grande, de telle sorte que les dépassements sont possibles.

Il en résulte que si les projets envisagés par la commission sont modérés dans les apparences de principe, ils ne le sont pas dans le développement envisagé, qui est facultatif, il est vrai. Mais ceci permet de penser que le principe d'une construction plus concentrée pourrait faire l'objet d'un nouvel examen, dans le cadre d'un développement plus limité, comme l'ensemble de l'Université de Bruxelles à l'Avenue F. D. Roosevelt, sans l'Hôpital universitaire il est vrai.

La Commission peut invoquer pour sa justification qu'elle s'est basée sur les superficies réclamées par les services universitaires. Et ceci touche à une difficulté interne de nature très délicate. Mis à la portion congrue depuis longtemps, ayant à déplorer l'impuissance de leurs prédécesseurs à avoir pu réserver largement l'avenir de leurs successeurs, ayant acquis de ce fait un sens très aigu de leurs responsabilités, les chefs des services universitaires peuvent n'avoir d'autres craintes que d'encourir les mêmes reproches que leurs

prédécesseurs, c'est-à-dire de ne pas prévoir assez grand ni assez largement pour l'avenir. Ceci est cependant un complexe qu'il sera, si honorable soit-il, indispensable de surmonter si une solution d'ensemble doit être réalisée. Au lieu d'estimer des besoins absolus, il faudra nécessairement agir par comparaison avec ce qui a été possible en Belgique. Les Instituts existants du Val-Benoît, dont la capacité est dépassée en ordre de grandeur par les premières évaluations des bâtiments nouveaux, n'ont nullement donné des signes d'insuffisance jusqu'à présent, puisque, au contraire, on a pu y installer de multiples services non prévus à l'origine et y faire face à diverses divisions de chaires entre un plus grand nombre de titulaires. Il n'y a qu'un seul laboratoire qui soit resté trop petit, parce qu'il a été construit trop petit par une volonté d'économie imposée, c'est le laboratoire d'Hydraulique fluviale, dont l'agrandissement est inévitable tôt ou tard, pour qu'il puisse répondre à sa destination.

Ces bâtiments ont été construits de manière à permettre des transformations intérieures aisées (il en a été fait d'assez nombreuses lors des travaux de reconstruction des dommages de guerre, d'ailleurs pas toujours très heureuses) et aussi des extensions. Ceci demande, comme on le trouve dans l'étude citée de M. Dehalu, que l'étendue du terrain soit par exemple égale à trois fois la surface d'encombrement des bâtiments. Mais on peut aussi agrandir en hauteur, ce qui est partout possible dans les Instituts du Val-Benoît, mais ne peut pas convenir pour tous les services, par exemple ceux de candidature.

Il faut mettre en garde contre des prévisions nettement exagérées d'espace pour les services, parce que ni l'équipement, ni le personnel, ni la direction ne pourront suivre. La politique d'une Université ne peut être de s'étendre en surface; il faut opter pour la profondeur. Bâtir en hommes ne signifie pas le nombre, mais la qualité, et il est certes moins désirable d'avoir des bâtiments trop grands pour les hommes qui les occupent, que des hommes trop grands pour les bâtiments mis à leur disposition. Si l'Université de Liège veut rendre possible la construction des bâtiments nouveaux, il faut à mon avis réduire considérablement en moyenne les volumes demandés et laisser à un avenir mieux organisé, selon des modalités analogues à celles indiquées précédemment, les extensions progressives.

Ces conditions de possibilité étant finalement supposées atteintes, et cela me paraît devoir être le plus facile, les deux difficultés majeures restent à résoudre : le financement et l'exécution. Pour me faire comprendre, je citerai deux faits.

Le nouvel Institut d'Histoire naturelle à Bruxelles a été commencé sous la direction du Ministère des Travaux publics, vers la même époque que les Instituts du Val-Benoît, probablement vers 1931. Les études avaient été entreprises quelques années auparavant. Il n'est pas encore achevé. Il serait sans doute difficile d'établir exactement combien ce travail a absorbé de millions de francs de valeurs

diverses (non compris les intérêts intercalaires et les dégradations en cours d'exécution, dont l'Etat ne paraît pas se soucier). Actuellement, on y commence les travaux de parachèvement et d'équipement intérieurs, qui dureront encore quelques années.

Le nouvel Hôpital universitaire de Gand, construit sous la même direction, a été commencé en 1936 (non compris la durée des études). Sa charpente métallique a été abandonnée à la corrosion atmosphérique pendant de nombreuses années. Il faut plusieurs centaines de millions de francs pour l'achever, l'équiper et le mettre en activité. On cite pour 1951 un crédit de l'ordre de 65 millions. *Si ce rythme se maintient*, il faut plus de dix ans pour achever ce colosse.

Ces exemples montrent les deux faiblesses énormes du système adopté par l'Etat pour construire ses grands immeubles : l'absence d'un fonds spécial complet et suffisant pour toute la durée de l'ouvrage, l'absence d'un service spécial capable d'exécuter l'ouvrage avec toute la compétence et la diligence voulues. Car si les Directions provinciales de l'Administration des Bâtiments du Ministère des Travaux publics parviennent à faire face, ainsi qu'il a été indiqué plus haut, et non sans difficulté, à des tâches d'envergure modeste, elles ne sont pas étouffées ni organisées pour entreprendre des prestations de caractère exceptionnel. Ces deux défauts calamiteux entraînent des gaspillages invraisemblables.

Citons en regard les Universités libres de Bruxelles et de Louvain, dont la capacité financière est incontestablement inférieure à celle de l'Etat, dont elles obtiennent d'ailleurs les subsides. Elles ont, en relativement peu d'années et sans interruptions, réalisé le transfert et le renouvellement complets de leurs bâtiments universitaires et réalisé des ensembles que l'Université de Liège peut considérer avec envie et au sujet desquels on n'entend, dans l'ensemble du moins, ni plaintes, ni critiques. Les explications de ces réussites, si contrastantes avec les échecs de l'Etat ? Les voici.

Les Universités libres sont maîtresses de leurs destinées. Si leurs fonds sont limités, elles en usent comme elles veulent et suivant des règles économiques. Sachant de combien elles disposent, elles établissent des projets à la mesure de leurs moyens et obligent chacun à respecter cette mesure. Les influences auxquelles ces Universités sont soumises sont concordantes, au lieu d'être incohérentes comme dans le cas des Universités de l'Etat. Celles-ci ne connaissant aucune mesure de leurs moyens, qui sont aussi inexistantes qu'illimités, n'ont pas davantage de mesure définie dans leurs projets.

Et c'est de cela qu'il faut sortir, car il faut en sortir. Ce ne sera certes pas la tâche d'un recteur, ni même d'une génération de professeurs. Néanmoins, il faut que cela se fasse et qu'il y ait un plan d'ensemble, exécutable en un délai ne dépassant pas dix ans si possible. Pour la raison que s'il dépasse ce délai, il sera changé avant d'avoir été exécuté et finalement ne sera pas achevé; en outre, les crédits auront été non seulement dépensés, mais dépassés. Il

faut donc s'inspirer de l'exemple des Universités libres. Il faut assouplir le système administratif et créer un organe administratif ad-hoc, simple et efficace. Ne l'a-t-on pas fait avec succès (encore que le financement ait été trop souvent interrompu) pour la protection de la région de Liège contre les inondations par le démergement ? Il faut fixer l'ordre de grandeur d'un fonds spécial pour la reconstruction de l'Université de Liège, à réaliser en dix années. Par exemple, un milliard et demi. Il faut ensuite créer l'organe technique d'étude et d'exécution et commencer l'étude sans tarder. Il faut laisser établir tous les avant-projets assez détaillés et les faire approuver dans l'ensemble avant de rien entreprendre. Puis les arrêter définitivement et les réaliser sans désespérer, sans plus se laisser influencer par aucune considération extérieure.

Cette méthode n'est pas seulement celle qui convient en Belgique. Une brochure que j'ai reçue récemment du Service des Relations extérieures de l'Université Laval à Québec (Canada) établit que ce sont ces méthodes qui y sont appliquées pour la construction d'une grande cité universitaire, en vertu de pouvoirs spéciaux conférés à l'Université Laval par le Roi Georges VI, pouvoirs qui correspondent à ceux qui appartiennent en Belgique aux autorités publiques, notamment en matière d'expropriation et de voirie. Les travaux sont dirigés par un conseil d'administration et un comité de construction propres à l'Université.

Si cependant une telle méthode ne peut prévaloir pour l'Université de Liège, alors, selon la parole de Rabindranath Tagore : « Les constructeurs mourront avant que leur œuvre ne soit édifiée » (1).

Fernand CAMPUS.

Recteur de l'Université.

(1) N. B. — Le soin des bâtiments relève traditionnellement de l'Administration à l'Université de Liège, ce qui n'a jamais entravé dans ce domaine la libre appréciation rectorale. C'est dans cet esprit que les lignes qui précèdent ont été communiquées en toute confiance réciproque, avant publication, à mon honorable collègue M. Paul Horion, Administrateur-Inspecteur de l'Université (F. C.).